

De l'inventivité socio-historique au processus d'innovation participative dans le système mutualiste haïtien (Péninsule Sud)

From socio-historical inventiveness to the process of participatory innovation in the Haitian mutualist system (Southern Peninsula)

Charly Camilien VICTOR¹

¹ Laboratoire SAGE, Université de Haute Alsace, Mulhouse, France, charly-camilien.victor@uha.fr

RÉSUMÉ. Cette contribution questionne le déni propre à la logique économique et développementaliste associée à la diffusion des théories sur l'innovation. Une reconsideration socio-historique de ce processus permet de l'envisager sous l'angle de la résistance en prenant l'exemple du système mutualiste haïtien. La persistance des pratiques socio-communales de solidarité (*Konbit, Ribòt*, etc.) propres à ce système prouve qu'en réalité l'innovation sociale pourrait servir à la récupération des modèles existants. L'expérience de différentes structures locales comme l'OCPGA et la REMIFA avec leurs mutuelles de solidarité (MuSo) et le KOSODES avec sa pratique tontinière de *Sòl* témoigne des stratégies de survie et de résistance contre le processus hégémonique d'innovation exogène formalisante pensée de l'extérieur. Comment donc innover sans dominer et détruire? L'innovation sociale vue comme processus participatif de résistance en vue de préserver au lieu de déposséder offre une perspective viable pour des transformations alternatives en dehors du cadre dominant.

ABSTRACT. This contribution questions the inherent denial of economist and developmentalist logic associated with the dissemination of innovation theories. Reconsidering this process from a socio-historical perspective enables us to view it from the angle of resistance, using the Haitian mutualist system as an example. The persistence of socio-communal solidarity practices (*Konbit, Eskwad*, etc.) specific to this system proves that social innovation can serve to recover existing models. The experiences of different local structures, such as OCPGA and REMIFA, with their Mutuals of Solidarity (MuSo) and Kosodes with their Tontines *Sòl* practice, bear witness to survival strategies against the hegemonic process of formalizing exogenous innovation ideas from the outside. So how can we innovate without dominating and destroying? Viewing social innovation as a participatory process of resistance that preserves rather than dispossesses offers a viable alternative to the dominant framework.

MOTS-CLÉS. Innovation sociale, résistance, MuSo, mutualisme, socio-communal.

KEYWORDS. Social innovation, resistance, MuSo, mutualism, socio-communal.

1. Introduction

Certains groupes de chercheurs généralement associés à des institutions de recherche, de ladite coopération internationale et de financement du développement comme Leyburn [LEY 98], Métraux [MET 05], Lundhal [LUN 15], Moral [MORA 16] et autres, avaient souvent vanté les vertus des interventions étrangères sous prétexte d'apports technologiques et d'amélioration de la productivité agricole [VIC 24]. Il est souvent question dans les discours des intervenants (inter)nationaux de résistance au changement, à l'innovation et au progrès. Au lieu de questionner l'échec de ces porteurs de projets en fonction de leur capacité, Lundahl [LUN 15], par exemple, l'attribue aux paysans qui n'ont pas su apprivoiser les connaissances techniques en faisant fi des dimensions historiques.

Ces dimensions historiques concernent le fait que ces paysans ont été spoliés de leurs terres et de leur production, tués à force de protestation, embrigadés de force et contraints à l'exil dans des plantations sucrières américaines dans les Caraïbes [LUC 16]. Selon Lucien [LUC 16], entre 1913 et 1931, environ 400000 paysans haïtiens travaillaient dans ces plantations sucrières à Cuba avant d'être expulsés et

réprimés en raison de la crise sucrière débutant en 1928. Cette crise a vu également le massacre en 1937 de plus de 15000 haïtiens par les autorités dominicaines.

La capacité des acteurs ruraux à s'autoorganiser de façon alternative via la résistance à travers leur économie socio-communale n'a pas été pourtant affaiblie en dépit de l'oppression continuellement subie. Cette capacité de résistance est liée à une forme d'inventivité socio-historique propre à leur sens des communs. L'inventivité socio-historique se rapporte aux mécanismes de mise en place du système mutualiste haïtien par des anciens captifs qui se sont autoorganisés en vue de répondre aux besoins les plus essentiels.

Cette économie repose principalement dans la péninsule sud d'Haïti sur les structures de solidarité principalement liées au secteur agricole à savoir des *Konbit*, des *Eskwad*, des *Sosyete*, des *Kòve*¹ etc. Ces pratiques socio-communales de solidarité ont permis d'assurer pendant longtemps la souveraineté alimentaire et de construire un système collectif d'assurance mutuelle socio-communale pour faire face aux aléas de la vie.

En ce sens, nous présentons les structures socio-historiques ancrées dans ces territoires comme les solidarités pionnières résultant des luttes de libération contre diverses formes d'oppression. Les *Lakou*, les *Konbit*, les *Sosyete*, les *Eskwad*, les *Kòve*, les *Ribòt* constituent les symboles de la praxis socio-communale et de la résistance vitale engagée au sein de ces territoires ruraux au sens d'un ancrage historique multidimensionnel [ANG 82]. Ces formes socio-communales de solidarité se sont surtout développées suivant une logique de valorisation et d'exploitation des ressources matérielles, humaines et idéelles des territoires d'appartenance ou de ces milieux de vie suivant un mode de fonctionnement principalement endogène. Ce mode de fonctionnement repose sur le travail collectif solidaire et la réciprocité distributive.

« La réciprocité distributive correspond à la logique d'échange, à savoir l'entraide roulante dans les groupes de travail collectif de la terre qui mettent en place un système rotatif de services réservés prioritairement aux membres puis à tous les autres membres de la communauté qui les sollicitent. » [VIC 24,p.189]

Dans le contexte haïtien, ces structures représentent une approche de l'économie sociale et solidaire(ESS) située et libérée du cadre de référence dominant avec ses logiques statutaires. S'il existe en réalité de nouvelles structures qui essaient de mettre en valeur les activités paysannes sous le couvert de l'ESS, le modèle associatif proposé n'est pas forcément construit autour des valeurs ancrées dans les initiatives de solidarité socio-historique en termes de durabilité. Les structures de l'aide internationale s'en approprient tout en ignorant leurs apports fondamentaux ou le refus de reconnaître ou de considérer leur propre capacité d'innovation effective comme c'est le cas avec les mutuelles de solidarité (MuSo).

Dans cette contribution, nous tenons d'abord à préciser notre positionnement critique par rapport au concept même d'innovation. Nous présenterons ensuite quelques approches concernant le champ des innovations sociales. Après la clarification de la démarche méthodologique adoptée, nous expliquerons ce que nous qualifions d'innovations paradoxales ou exogènes via l'analyse des politiques de formalisation dans les projets de développement et de l'humanitaire. Enfin, nous mettrons en exergue d'autres formes d'initiatives innovantes qui s'inspirent des dynamiques endogènes de solidarité au sein de la paysannerie haïtienne.

¹ Il s'agit de groupes constitués par des paysans pour mettre en valeur leurs terres et leur production agricole. Ces collectifs entreprennent des activités visant à résoudre ensemble des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur communauté.

2. En quête d'une démarche critique de l'innovation

L'approche adoptée dans cet article part d'une considération critique de l'innovation comme concept dont la logique de base repose sur l'hégémonie et l'expansion du capitalisme à travers le Sud global suivant ledit processus de « destruction créatrice ». Ce processus repose sur la volonté de dominer via les mécanismes du marché [MORE 19], étant centré sur des logiques dualistes, comme modernes/traditionnels, formels/informels, etc.. Ces logiques visent à marginaliser ou à détruire toute autre forme de créativité et des manières de savoir longtemps enracinées dans certaines communautés ou à les mettre sous silence [TRO 95] pour ensuite les considérer comme absentes [SAN 16].

La vision hégémonique de l'innovation a été au centre des préoccupations pour une agriculture au service de la croissance, du développement et de l'exportation à l'encontre des cultures permettant de répondre aux besoins essentiels d'alimentation comme pour les productions vivrières en Haïti. Selon Moreno Henao [MORE 19, p.34], « la destruction créatrice à travers les innovations technologiques s'est convertie en activité colonisatrice de la praxis du développement ».

Moreno Henao [MORE 19] met en avant la créativité des acteurs ruraux colombiens à travers leurs stratégies de résistance pour se transformer socialement en dépit de l'imposition des modèles destructeurs dits rationnels ou modernes de certaines formes d'agriculture. Cette destruction non véritablement créatrice s'est manifestée via lesdits transferts technologiques devant répondre aux attentes de l'agro-industrie promue dans le discours dominant des acteurs de développement. Une telle situation a plutôt généré selon Moreno Henao une forme de prolétarisation du travail en milieu rural visant à transformer les paysans en ouvriers agricoles. Ce processus repose également sur la marchandisation d'autres manières de vivre fondées sur les savoir-faire et les manières d'être des acteurs ruraux principalement construits autour de la solidarité.

L'innovation promue entendait rompre avec des systèmes considérés comme peu rationnels en vue de les faire rentrer dans le schème capitaliste au nom d'un développement rural plutôt nettement économique [MORE 19] négligeant les dimensions socio-historiques. En Haïti, un ensemble de programmes et de projets comme le «*Point Four Program*» et le «*Caribbean Bassin Initiative*» de 1982 proposés par les États-Unis se sont inscrits dans cette logique de rupture et de dépossession. Ces programmes entendaient priver les paysans de leur capacité créative à développer leur système de production vivrière pour s'adonner principalement à des cultures de rentes [LWI 09].

Cette vision hégémonique de l'innovation n'a pas pourtant complètement détruit les approches endogènes qui persistent à travers des structures et des mouvements sociaux auto-organisés fondés sur la participation inclusive. Cette forme d'innovation dans sa dimension participative génère des transformations alternatives aux formules condescendantes et destructrices. Ces alternatives à l'innovation destructrice visent à redéfinir d'autres projets de vie socio-territoriale où l'économie y est imbriquée, ce qui fait écho à l'approche de la communalité au sens de résistance solidaire pour la préservation des communs. Cette résistance persistante contre les différentes formes d'injustices sociales, économiques et épistémiques est à la base de ce que Moreno Henao [MORE 19] désigne comme innovation sociale participative et transformatrice ou *otra innovación*.

2.1. L'innovation sociale au prisme de la communalité

Selon Barkin et al, [BAR 09], la communalité comme ethos communautaire est fondée sur sa dimension éthique la différenciant de la rationalité économique. Elle s'inscrit dans un processus de participation active d'appropriation sociale des communs et d'ancrage territorial. À cet effet, nous proposons la notion de socio-communalité afin de réfléchir conjointement sur l'économie sociale solidaire et les communs suivant une perspective décoloniale.

« La socio-communalité, en tant que réponse à [la] sociabilité coloniale, s'appuie principalement sur la solidarité, la coopération, l'entraide roulante, la réciprocité distributive,

l’engagement collectif, la responsabilité partagée, la convivialité, l’inventivité sociale, l’auto-organisation. » [\[VIC 25,n.d, mon emphase\]](#).

Vues sous l’angle de la socio-communalité, les approches d’innovation sociale pourraient permettre de continuer à envisager l’économie sociale et solidaire (ESS) dans sa dimension politique comme forme de résistance au système économique dominant pour une pensée alternative de l’économie et de la société à travers les Suds. L’innovation sociale en tant qu’approche d’action et de recherche aiderait à promouvoir une forme active d’engagement social et de coopération réciproque. Cet engagement impliquerait également la production de nouveaux récits dépassant les approches dualistes généralement utilisées pour appréhender certaines catégories sociales en situation d’oppression. Il a été souvent exigé à ces dernières de rattraper ou de suivre le rythme effréné de l’innovation promue suivant la logique économique de destruction créatrice. Ne serait-t-il pas mieux de parler de destruction assimilatrice ?

Dans une certaine mesure, tout processus d’innovation est fonction des temporalités qui diffèrent d’une société à une autre, d’une époque à une autre. L’innovation demeure l’essence même de tout système social suivant la nécessité d’un changement politique donné. La littérature existante pousse généralement à voir l’innovation comme un élément intrinsèque desdites sociétés modernes, ce qui n’aide pas à une compréhension objective d’un tel processus social et historique.

Tarde [\[TAR 03\]](#) ayant transformé la notion d’innovation en paradigme scientifique, a surtout insisté sur le fait que l’innovation découle des logiques sociales suivant un processus d’imitation [\[SAT 22\]](#). Selon Satalkina et Steiner [\[SAT 22\]](#), ce processus part des exemples passés ou précédents qui n’avaient jamais été pris en compte jusqu’à ce qu’ils soient à nouveau reconsidérés ou imités. Le processus d’innovation dépend du niveau d’acceptation sociale pour être finalement approprié au service d’un changement social significatif voire utopique. «Il s’agit ici de prendre utopie au sens d’exploration de virtualités, de révolte et de rupture, et surtout de dépassement des limites sociales et économiques imposées dans la réalité » [\[CAT 06, p. 653, cité par HIL 12, p.90\]](#).

L’innovation sociale est donc un outil de mobilisation politique reposant sur une dynamique coopérative ou collective pour donner forme aux initiatives visant l’utilité sociale [\[SAT 22\]](#). Selon ces chercheurs, l’innovation peut servir à maintenir la résilience au sein d’un système social donné face à différents défis. Une telle innovation sociale mettrait en avant le partage et le croisement des connaissances entre acteurs et chercheurs impliqués dans la lutte contre différentes formes d’injustice. C’est ce qui explique notre choix d’une démarche méthodologique ancrée et située dans la Péninsule Sud d’Haïti constituant ainsi notre lieu d’énonciation.

2.2. Contexte de l’étude: approche ancrée comme démarche innovante

La Péninsule Sud correspond à la zone géographique d’Haïti qui compte environ trois sur les dix départements du pays avec une population majoritairement rurale soit plus de 75% avec un taux d’urbanisation estimé à 20% pour une densité de 247 habitants/km² et un taux plutôt négatif de la croissance de la population dans les zones rurales [\[IHSI 15\]](#). La Péninsule Sud entourée par la trace bleue sur la carte ci-dessous couvre à peu près 21% du territoire haïtien avec les départements du Sud, des Nippes, de la Grand’Anse et une petite portion du département du Sud ’Est en raison des bassins versants de Bainet-Côtes de Fer [\[MPCE 10\]](#).



Figure 1. Carte de la République d'Haïti modifiée par l'auteur

Source: <https://www.freeworldmaps.net/centralamerica/haiti/haiti-political-map.jpg>

Le renouveau du système mutualiste haïtien avec les MuSo suscite actuellement beaucoup d'intérêts et d'interaction au niveau de toute la péninsule Sud d'Haïti, notre terrain de recherche actuel. Notre objectif consiste à questionner et à analyser les potentiels ainsi que les limites du processus d'innovation auquel participent les structures socio-historiques de solidarité ainsi que les associations nouvellement constituées au niveau de ces territoires. Pour y parvenir, les contenus des données récoltées lors des enquêtes de terrain entre 2021 et 2022 seront analysés à la lumière des approches portant sur la communalité et les innovations sociales. Nous avons recueilli ces données suivant la démarche d'interactionnisme conversationnel proposée par Valencia [VAL 16] pour mieux saisir le côté opprimé d'une société.

L'approche critique de la *grounded theory* socio-constructiviste proposée par Charmaz [CHA 06] oriente la démarche adoptée pour récolter et analyser les données de façon approfondie. Cette orientation, libre de tout cadre hypothético-déductif, a pu faire émerger des idées innovantes au cours de la recherche, ce qui participe à l'explicitation analytique pour comprendre le processus d'innovation par le bas mis en avant. L'importance ou la qualité des données varient en fonction des intérêts émergents de la démarche. Le va-et-vient analytique lié à l'approche ancrée stimule notre créativité intellectuelle et nous permet d'innover en termes de catégories conceptuelles, ce à quoi invite la recherche dans le champ des innovations sociales.

2.3. La résistance, vecteur de l'innovation sociale

Les mécanismes d'innovation exogène participeraient à la dépolitisation des problèmes de vulnérabilité, d'exclusion, d'appauprissement et autres. Fondées sur des logiques dichotomiques, les approches développées dans différents projets de développement n'empêchent-elles pas la libération épistémique pouvant permettre de faire place à des connaissances profondes ancrées dans les particularités locales comme le propose Dussel [DUS 12] ? En même temps, certaines perspectives critiques en sciences sociales n'arrivent pas généralement à produire des épistémologies alternatives en vue de mieux cerner les différentes formes de réalités qui se développent simultanément de façon innovante [SOU 20]. L'une des raisons principales à cela, c'est le lieu d'énonciation épistémique qui ne change pas forcément même en étant socialement positionné du côté opprimé du monde.

Plusieurs innovations politiques des catégories opprimées dans les Suds ont été possibles en raison du fait qu'elles ont pris naissance au sein d'une pluralité de savoirs et de pratiques situés en lien direct avec leurs aspirations et leurs besoins [SAN 16]. Il importe alors de transgresser des espaces d'analyse fermés qui ignorent ou invisibilisent ces énergies créatrices et libératrices. Ces énergies créatrices sont les fruits des stratégies de survie et de résistance pour parvenir à une nouvelle compréhension de la condition humaine en dehors des « attentes stabilisées du fascisme social issu du régime hégémonique mondialisé » centré sur le marché [SAN16]. Ce régime hégémonique ignore les autres formes de subjectivités et de sociabilités existantes.

À cet effet, dans cette contribution, l'innovation sociale s'entend au sens d'un processus de revalorisation ou de renouvellement des initiatives socio-communales alternatives de résistance. Nous considérons la résistance comme vecteur clé de l'innovation sociale. Le processus social d'innovation endogène sera illustré avec les structures socio-communales du mutualisme en Haïti qui résistent à l'injonction des Institutions du Système de l'Aide et de Solidarité Internationale (ISASI).

3. La mutualité solidaire, une économie socio-communale plurielle en Haïti

Les structures socio-communales de solidarité encore présentes au niveau de la Péninsule Sud d'Haïti s'adaptent ou participent aux nouvelles formes de mutualité issues des innovations financières africaines selon les principaux promoteurs des mutuelles de solidarité (MuSo), des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ou des Tipa en Haïti. Certaines de ces structures d'épargne solidaire et de crédit mutuel sont promues par les acteurs de développement qui en réclament la paternité. D'autres acteurs locaux insistent sur le fait qu'il s'agit bien d'un processus d'innovation endogène à partir des pratiques et des savoirs ancestraux du mutualisme haïtien généralement catégorisés d'informels, d'archaïques ou de traditionnels. Les MuSo et les AVEC ou AVEK en créole haïtien s'inspireraient principalement du système tontinier africain dont les pratiques existaient déjà en Haïti sous l'appellation de *Sòl*. L'ensemble de ces pratiques participerait à ce que nous entendons par « économie socio-communale ».

L'économie socio-communale découle de l'inventivité des ruraux pour répondre aux besoins essentiels et repose principalement sur les structures de solidarité liées au secteur agricole à savoir des *Konbit*, des *Eskwad*, des *Sosyete*, des *Kòve* etc. « Ces pratiques invisibilisées des gens exclus du système économique et financier classique sont dites informelles alors que leurs actions contribuent largement à entretenir le tissu socioéconomique à partir des initiatives de solidarité économique et financière autour des structures telles que des MuSo, des AVEC et des AREC² » [VIC 23,p.138].

Taillefer [TAI 96], l'un des promoteurs des mutuelles de solidarité en Haïti, a retracé l'origine des MuSo dans les pays comme le Sénégal, le Burundi, le Bénin. Il s'agit d'une dynamique inscrite dans la durabilité. Tout en se transformant en fonction des contextes historiques d'implantation, cette dynamique assure la mission sociale et économique ainsi que la survie de certaines structures associatives face aux nouveaux besoins des membres. C'est le cas des initiatives de regroupement des mutuelles de solidarité composées principalement des membres issus des formes socio-communales de solidarité appelées *Kòve*, *Ribòt*, *Sosyete* dans la Péninsule Sud. Ces initiatives sont généralement à l'encontre de la situation d'assistanat entretenue par certains projets de l'humanitaire et du développement. Les formes socio-communales de solidarité fonctionnent sur une base mutualiste avec un volet assurantiel pour les membres contre les imprévus et d'autres difficultés de la vie.

Les mutuelles de solidarité (MuSo) et les associations villageoises d'épargne et de crédit sont bénéficiaires de cet héritage mutualiste. Ces structures sont principalement orientées actuellement vers le microfinancement dudit secteur informel. La solidarité financière est plus ou moins assurée par la mise en place d'un fonds commun pour répondre aux besoins d'épargne et de crédit sans trop de difficultés et

² Associations Rotatives d'Épargne et de Crédit

de contraintes. Ces contraintes sont souvent présentes dans les banques et les institutions de microcrédit qui exigent la plupart du temps beaucoup de papiers pour garantir les transactions. Dans la mutuelle, il suffit de lever la main pour faire valoir la demande de prêts. Cette confiance réciproque génère la solidarité en termes de financement mutuel et contribue principalement au renforcement des liens sociaux, ce qui est un peu problématique dans les caisses populaires ou les coopératives d'épargne et de crédit.

Concernant la mutualité socio-communale solidaire, il existe une pluralité de structures dans la Péninsule Sud dont les *Asosiyasyon vilajwa epay ak kredi* (AVEK), les *Tipa*, les *Sòl* (tontines) ainsi que les MuSo (mutuelles de solidarité). Dans un premier temps, nous présenterons les structures AVEK, TIPA qui, selon plus d'uns, émanent du système tontinier haïtien tout aussi historique appelé *Sòl* pour ensuite enchaîner avec les MuSo.

3.1. Système mutualiste tontinier haïtien : le *Sòl*

Les gens reprennent sous d'autres formes de plus en plus permanentes les initiatives locales comme les « *Sòl* ». Ces derniers fonctionnent à l'instar des tontines africaines. Dans les espaces ruraux, de plus en plus de petit(e)s commerçant(e)s investissent dans les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pour se faire des prêts. Ces formes sont promues davantage dans les organisations de femmes entre petites commerçantes et « *Madan Sara* » à savoir des femmes engagées dans la commercialisation en Haïti. Les *Asosiyasyon Vilajwa Epay ak Kredi* (AVEK) et *Tipa*, surtout au niveau de la commune de Petit-Trou de Nippes, permettent aux gens de s'autofinancer en achetant des parts non seulement pour épargner et faire bénéficier aux autres membres mais aussi pour faire des prêts en fonction du montant disponible sur le compte multiplié par trois.

D'autres éléments entrent en ligne de compte dans l'analyse de dossier du demandeur de prêts comme son comportement, ses valeurs, et sa réputation au sein de la communauté. Par la suite, même si les membres paient des intérêts, une partie leur est remboursée à la fin de la période de prêts. Ces AVEK ou *Tipa* aident surtout les gens à faire des économies ou à épargner. En général, l'*Asosiyasyon Vilajwa Epay ak Kredi* (AVEK) est constituée d'un ensemble de personnes dont le montant de cotisations n'est pas fixe comme dans le cas d'une mutuelle de solidarité (MuSo).

Les AVEK permettent aux membres de bénéficier des services de financement à proximité. Ces services sont aussi plus accessibles avec des taux d'intérêts peu élevés. Néanmoins, selon mes interlocuteurs, il est souvent plus facile pour les gens financièrement mieux cotés dans une AVEK de bénéficier d'un certain montant important d'argent pour renforcer leurs capacités. Les autres membres en bénéficient quand les intérêts sont redistribués à la fin de l'année en fonction du montant des cotisations.

Selon un promoteur des mutuelles de solidarité (MuSo) dans le département de la Grand'Anse (27-08-2022), au sein de la structure AVEK, le risque est de toujours privilégier certains membres avec un niveau économique élevé alors que dans une MuSo, les membres sont plus ou moins dans la même situation socio-économique. Ce promoteur du mouvement mutualiste dans la Grand'Anse, de par sa lecture de l'évolution des mutuelles, nous a aidé à comprendre les risques liés au processus de formalisation des mutuelles et la perte en termes de valeurs mutualistes à force de vouloir innover sous l'emprise d'autres institutions financières.

3.2. Les MUSO face aux contraintes de formalisation

Le questionnement analytique des potentiels et des limites des politiques de formalisation auxquelles sont confrontées les structures socio-communales de solidarité ainsi que les formes associatives récentes demeure donc important. Quels sont les risques liés au fait de considérer le processus de formalisation des structures comme une tentative d'innovation ? Formaliser, est-ce vraiment innover ? Il est nécessaire de remettre en cause le processus continu de formalisation par le biais de changement de statuts des MuSo vers les caisses populaires sous l'impulsion du système bancaire dominant et de certains acteurs

de l'humanitaire et du développement au détriment de la participation active des membres, de leur pouvoir d'autodétermination et de leur inventivité socio-historique. Les paradoxes autour de ces injonctions à l'innovation méritent d'être soulevés en tenant compte de leurs impacts. Ce processus considéré comme une forme d'« innovation » ne se fait-t-il pas au détriment de la participation active des membres de ces structures mutuelles ?

Il importe de comprendre que, même si de nombreuses institutions parlent de mutuelles de solidarité, il n'est en aucun cas question d'homogénéité. Chacune des mutuelles a ses particularités et s'organise en fonction de ce que vivent les membres fondateurs ou des intérêts spécifiques des institutions qui en font la promotion. Néanmoins, compte tenu des procédures de formalisation encouragées, certaines MuSo sont contraintes la plupart du temps de se transformer en caisses populaires pour être reconnues par l'État via le contrôle de la Banque de la République d'Haïti (BRH) [VIC 23]. Les caisses sont en quelque sorte plus ou moins homogènes. Ce processus de formalisation a des impacts considérables sur le sens mutualiste de ces groupes-là du fait que les exigences de réciprocité et de proximité ne sont plus les mêmes.

« Une fois atteint le niveau de caisse populaire, les gens ne bénéficient plus des mêmes avantages comme dans une mutuelle. En fait, je ne fais pas la promotion pour la transformation en caisse populaire. Nous ne devrions pas déposer notre argent dans des banques gardées par des riches » (promoteur de MuSo, 14-09-2022).

Cette position confirme l'assertion suivante : « entre l'acceptation et le rejet, [l'innovation] fait l'objet d'un travail d'appropriation et d'agencements sociaux mettant en valeur les résistances des cultures face aux enjeux d'une domination sociopolitique qui se joue à travers les changements technologiques et gestionnaires. » [STO 18,p.208]

4. Innovation sociale participative endogène, facteur de résistance

Les structures de base ont développé pendant longtemps l'économie socio-communale dont le principal aboutissement a été la souveraineté au niveau de la production agricole et alimentaire. L'innovation actuelle avec les MuSo est reconnue par certains promoteurs comme étant d'origine africaine. Il importeraient de se demander si sa réappropriation n'est pas due au fait qu'il existe bien l'héritage historique africain solidement implanté en Haïti en dépit des tentatives visant à le réduire au silence (CAS 00). Les mutuelles et les AVEK promues à travers tout le territoire dans le cadre d'épargne et de financement solidaire ont surtout bénéficié du fonds mutualiste existant et de ses principes.

Cependant, ledit processus d'innovation en cours dans certaines mutuelles de solidarité (MuSo) de la Péninsule Sud est plutôt encouragé par des acteurs de développement et de l'humanitaire. Ces derniers auraient pour objectif de « formaliser » les MuSo en les amenant à se transformer en caisses populaires. Cette transformation vise à les faire passer sous le contrôle de la Banque Centrale Haïtienne partenaire de la structure responsable de la promotion des caisses populaires KNFP à laquelle certaines MuSo ont refusé de s'associer. C'est le cas de l'association Fonhsud (fonds haïtien d'appui au développement du Sud) ayant contribué à la mise en place de plus de 300 mutuelles de solidarité dans le département du Sud d'Haïti.

Les représentants de l'association Fonhsud ont dénoncé les injonctions de Bernard Taillefer de l'ONG SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) en Haïti. Ce dernier les a menacés de mettre fin à leur coopération ainsi qu'à celle avec l'ONG CCFD- (Comité Catholique contre la faim et pour le développement- Terre solidaire) si Fonhsud refuse de rejoindre KNFP. Nous reprenons les propos du directeur exécutif de Fonhsud dans le bulletin d'information de la structure publié en janvier 2011 :

« Le vendredi 5 décembre, nous avons eu une réunion de travail avec le CCFD, SIDI, Désir d'Haïti, FONHSUD. Au cours de cette rencontre, Bernard Taillefer, représentant de la SIDI,

nous a lancé un ultimatum de fusion avec le KNFP sinon c'est le désengagement de la SIDI et du CCFD. [....]. » [FON 11, p.1]

En fait, certaines MuSo promues et soutenues par quelques acteurs de l'humanitaire et du développement sont la plupart du temps contraintes de se formaliser pour devenir des caisses populaires, ce qui jouerait sur le sens mutualiste de ces groupes-là. Selon les résultats de nos recherches, le processus d'innovation participative endogène serait plus avantageux pour le système mutualiste haïtien. En conséquence, ces résultats nous invitent à penser l'innovation en dehors de l'approche développementaliste. Pour illustrer cette situation de contraintes, nous tenons à présenter deux structures en mettant l'accent sur les stratégies généralement adoptées pour rester le plus proche possible des valeurs fondatrices du mutualisme paysan. Leurs stratégies d'innovation pour résister via le renouvellement, la réappropriation et la transformation des valeurs mutualistes existantes au niveau des territoires ruraux feront l'objet de la suite de cet article.

Dans un premier temps, nous présenterons l'organisation des corvées et des planteurs de la Grand'Anse (OCPGA) qui regroupe un ensemble de structures socio-communales de solidarité appelées « *Sosyete-kòve* ; *Kòve-rara*, etc. ». Dans un second temps, les stratégies d'innovation participative du Réseau mutuel de la fédération des associations pour le développement de « Les Anglais » (REMIFA) seront mises en avant. Ce réseau est plutôt dans un processus de transformation en caisses populaires tout en essayant de préserver l'ensemble des mutuelles qui le constituent. Pour terminer, nous procéderons à l'analyse de la résilience des principes mutualistes endogènes et des stratégies d'innovation d'une ancienne structure mutuelle transformée en caisse populaire sous contraintes des autorités financières.

4.1. « *Sosyete-kòve* » et approches innovatrices de l'OCPGA et de REMIFA

Les « *Sosyete-kòve* » sont des grandes associations de solidarité paysanne qui participent à la mise en valeur des terrains cultivables. Ces « *Sosyete* » avaient différents noms en fonction de l'origine du groupe de captifs les ayant fondés. Les pratiques socio-communales des *Sosyete-kòve* dépassent ainsi largement le cadre du système de solidarité en lien avec les activités de la terre. Selon le membre-fondateur de l'association paysanne OCPGA (28-08-2022), au sein de ces *Sosyete*, il existe aussi un système de soutien social en faveur de leurs membres et de leurs enfants pour permettre à ces derniers d'être scolarisés et de bénéficier des soins de santé. À cet effet, ces *Sosyete* facilitent l'accès de leurs membres précarisés à certains services requérant des moyens financiers.

Il s'agit bien des dynamiques de sécurité sociale dans un pays où ce système du point de vue étatique est quasi inexistant pour ces groupes de personnes qui se trouvent à travers les territoires ruraux. Ces structures *Sosyete* arrivent, par exemple, à développer un système pour leurs membres qui font face à des difficultés lors d'un décès d'un proche. Suivant la proximité du membre avec la personne décédée, un ensemble de droits s'applique pour charger le groupe *Sosyete* des dépenses qui sont à effectuer pour l'organisation des funérailles.

À cet effet, le système de solidarité en place s'inscrit dans les dynamiques propres de la communauté tout en s'adaptant aux nouveaux besoins exprimés par les membres des *Sosyete-kòve* fondamentalement ancrés dans ces territoires. Les « *Sosyete-kòve* » sont aussi des structures dont la durée de vie atteint parfois plus d'un siècle au sein des territoires ruraux où se constitue principalement le centre d'intérêt propre à leurs différentes activités. Leur spécificité est aussi fonction de leur système de gestion multidimensionnel, financier, social, économique, organisationnel, religieux, etc.

4.1.1. OCPGA et son modèle alternatif d'innovation sociale

L'ensemble de ces groupes de solidarité mutuelle appelées « *Kòve* » ont constitué une structure centrale, à savoir l'Organisation des corvées et des planteurs de la Grand' Anse (OCPGA). Il s'agit d'un regroupement d'un ensemble d'associations ou des formes socio-communales de solidarité connues sous le nom de « *Kòve* » ou « *Sosyete-kòve* ». L'OCPGA vise surtout le renforcement et le renouvellement

de ces formes de solidarité au niveau du département de la Grand ‘Anse afin de les faire pérenniser. L’OCPGA se donne pour objectif de canaliser ces structures communales vers des initiatives d’autofinancement large en fonction de ce qu’elles arrivent à gagner par rapport à leurs activités de mise en valeur de la terre. Ainsi, l’OCPGA vise surtout le rapprochement de ces structures en vue de les aider à monter des mutuelles de solidarité (MuSo) au sein des *Kòve*. Cette initiative compte surtout aider les gens à assurer une épargne solidaire et à gérer ensemble les revenus dégagés par leurs activités afin d’être capable d’en envisager d’autres types et d’innover dans la manière de répondre aux multiples besoins de leurs membres.

L’Organisation des corvées et des planteurs de la Grand ‘Anse (OCPGA) a regroupé en 2022 près de 3536 *Kòve*, *Eskwad et Rara*. L’OCPGA a mis en place tout un processus visant d’abord à intégrer chaque *Kòve* suivant une échelle territoriale spécifique soit au niveau de chaque section communale pour ensuite les regrouper au sein d’un organe départemental assurant la coordination de l’ensemble. L’OCPGA entend surtout permettre l’auto-revalorisation de ces structures socio-communales marginalisées en dépit de leurs apports significatifs au secteur agricole du pays.

En ce qui a trait aux activités agricoles, il existe au sein de l’OCPGA une commission sur l’agriculture qui cherche à identifier les obstacles et les enjeux auxquels font face les différents planteurs et les membres des structures *Kòve*. La question de la mutualité financière solidaire avec les MuSo vient plutôt en soutien et au renforcement des structures. L’OCPGA envisage principalement d’encourager les membres des *Kòve* à rester attachés aux activités de la terre par la revitalisation des liens sociaux de solidarité.

Pour assurer leur chance de survie et de renouvellement, l’OCPGA invite les jeunes à rejoindre ces structures et à changer leur perception concernant ces activités. En ce sens, des jeunes ont intégré ces structures en se sentant de plus en plus concernés par les actions de l’OCPGA. L’objectif de l’OCPGA consiste à permettre aux jeunes de s’y impliquer tout en embrassant les questions en lien avec l’évolution du secteur agricole en Haïti.

En même temps, la structure OCPGA prend de plus en plus ses distances vis-à-vis des Institutions du système de l’aide et de solidarité internationale (ISASI) en vue de conserver son authenticité et de rester en conformité avec l’ensemble des objectifs visés. « C’est pour cela que nous avons fait le choix de ne pas participer à certaines activités par exemple celles de distribution de semences importées. » (Interlocuteur B27,28-08-2022).

L’OCPGA entend surtout s’impliquer dans des initiatives en adéquation avec leur vision afin de pouvoir continuer à alimenter l’entraide et à éviter à ce que les membres de leur communauté d’action soient trop dépendants des dons généralement distribués. L’OCPGA fonctionne à l’instar des structures *Kòve* via son programme d’assistance finale pour apporter son soutien aux membres sollicitant son appui comme durant les funérailles. À travers les mutuelles de solidarité, l’OCPGA facilite également l’accès des membres des *Kòve* au prêt pour la scolarisation de leurs enfants.

Les initiatives de l’OCPGA montrent clairement qu’il est possible d’innover sans détruire en mettant à profit les structures socio-historiques bien ancrées dans les territoires. Alors que les membres des *Kòve* sont continuellement marginalisés au sein de la société haïtienne, leurs activités ne cessent pas pourtant d’évoluer tout en étant bénéfiques à tous les habitants de leurs territoires ruraux d’appartenance. Les mutuelles de solidarité de ces *Kòve* offrent actuellement à ces habitants des alternatives en matière d’épargne et de crédit pour financer leurs activités économiques ainsi que pour satisfaire leurs besoins sociaux de base sans recourir à des procédures complexes et à des conditions contraignantes qui les excluent davantage.

4.1.2. REMIFA/KEMM, un réseau mutuel en résistance

Le *Rezo Mityèl* de la FADA (Fédération des associations pour le développement de Les Anglais) appelé REMIFA regroupe un ensemble de mutuelles dans la commune de Les Anglais au niveau du

département du Sud d'Haïti. Chaque association membre de la FADA a sa mutuelle de base. Le REMIFA a inclus au fur et à mesure d'autres mutuelles de solidarité qui ne sont pas forcément membres de la FADA suivant les intérêts dont elles font preuve pour les activités des mutualistes de REMIFA. Le REMIFA regroupe actuellement 52 mutuelles de solidarité non exclusivement liées à la FADA, ce qui a aussi amené les responsables de REMIFA à transformer ce réseau en KEMM (*Kès Mitan Mityalis*) littéralement «Caisse au milieu des mutualistes». C'est l'ensemble des mutuelles de solidarité (MuSo) de REMIFA qui sont les membres fondateurs de la caisse.

Les mutuelles de KEMM continuent à fonctionner dans les *Lakou*³ et portent le nom des grands paysans qui habitaient ces espaces. Ces mutuelles permettent aux membres du *Lakou* de se réunir généralement sous un arbre pour prendre des décisions. Cela permet donc de renforcer ces structures et de les rendre encore vivantes dans la mémoire des paysans. Les *Lakou* sont donc privilégiés compte tenu des principes et des logiques de solidarité existant. Pour l'instant, REMIFA ne contient pas de membres individuels mais plutôt des membres collectifs à savoir les mutuelles de base qui y sont affiliées. En raison des exigences des autorités financières, REMIFA a envisagé la transformation de sa structure mutuelle en caisse populaire tout en conservant la même dénomination «Kès Mitan Mityalis» (KEMM).

Les responsables de KEMM estiment toutefois que les démarches sont fastidieuses alors que la structure a accumulé des fonds importants. KEMM s'efforce à chaque fois de redistribuer ces fonds en collectant ses caisses vertes⁴ pour emprunter aux mutuelles de base. Cette redistribution permet aux mutuelles d'augmenter leur capacité de financement. Selon les responsables, la structure KEMM s'efforce de rester proche des paysans comparativement à d'autres caisses populaires du territoire.

« Nous avons pu constater que les caisses populaires traditionnelles sont plus proches du fonctionnement des banques. En ce sens, nous avons jugé bon de faire quelque chose de différent, un truc natif natal, suivant un processus endogène, afin de rester plus proches des paysans. Les paysans ont une certaine appréhension des caisses populaires, voilà pourquoi nous avons décidé de partir avec le mouvement des mutuelles de base » (responsable de KEMM, 14-09-2022).

Les mutuelles de KEMM se sont montrées un peu réticentes face à ce projet de transformation en caisse populaire. Il existe bien un certain nombre de lois qui régissent le fonctionnement d'une caisse populaire alors que dans une mutuelle, les gens établissent eux-mêmes leurs principes. KEMM demeure actuellement à travers la côte Sud un partenaire privilégié par son soutien à un ensemble d'autres activités des paysans qui continuent à valoriser l'agriculture via les formes socio-communales de solidarité.

KEMM a ainsi participé à la création d'autres structures visant à renforcer ces pratiques socio-communales de solidarité, d'où la KEL « Kowòdinasyon Ekwad Lakot » qui regroupe un ensemble d'*Ekwad*⁵ de la Côte Sud. Le cas de KEMM prouve en quelque sorte que ledit processus de régulation ou de politique de formalisation sous contrainte des autorités financières ne saurait être assimilé à une forme d'innovation engagée par les membres, ce qui explique leur résistance ou leur réticence. Pourtant, il s'agit bien d'une structure qui innove en partant des expériences sociales locales pour répondre à différents besoins sociaux, économiques et culturels de ses membres à l'encontre du système dominant fondé sur l'exclusion.

³ Territoire de vie socio-communale regroupant un ensemble de ménages autour des activités d'entraide et de solidarité inter et intrafamiliale fondées sur la réciprocité.

⁴ C'est la caisse d'épargne qui permet à une MuSo de faire la rotation avec les fonds et de prêter aux membres. Cette caisse principale est surtout utilisée pour les prêts qui font fructifier l'épargne solidaire.

⁵ Structure de solidarité mutuelle constituée de 5 à 10 paysans pratiquant l'entraide roulante pour la mise en valeur de leurs terrains agricoles.

4.2. Stratégie d'innovation par récupération dans une Caisse populaire

Quelques responsables de caisses populaires tentent aussi d'innover en partant des principes mutualistes des *Sòl* en Haïti. Dans ses stratégies d'innovation actuelle, KOSODES (*Kowoperativ solidarite pou developman Sant*), une ancienne mutuelle de solidarité (MuSo) transformée en caisse populaire sous contraintes des autorités financières tente de revenir vers le modèle tontinier *Sòl*. Kosodes se réapproprie des principes inhérents à ce modèle d'épargne solidaire qui constituait, au départ, son essence.

« La raison pour laquelle nous avons intégré le *Sòl* dans la caisse populaire, c'est par rapport au manque lié au principe de ristourne partagée au prorata des affaires traitées avec la caisse suivant la loi des coopératives. Dans la pratique, en réalité, il y'a des gens qui ne sont pas bénéficiaires. Ainsi, si nous continuons à retenir le principe de partage au prorata des actifs avec le temps, la coopérative sera transformée en instrument d'exclusion sociale » (responsable de Kosodes, septembre 2022).

Certains membres des caisses populaires dont la capacité d'épargne est faible sont en quelque sorte exclus ou n'ont pas la possibilité de bénéficier des crédits s'ils ne font pas partie d'un groupe solidaire pour une épargne collective. En même temps, certains petits commerçants en dépit de leur discipline financière ne sont pas intéressés par ces groupes solidaires en raison de leur faible capacité d'épargne. Il s'agit également des gens qui ne seront jamais bénéficiaires de ristournes en réalité puisqu'ils ne font aucune affaire d'ordre commercial avec la caisse. Si la ristourne est partagée au prorata des affaires traitées avec la caisse, étant économiquement faibles, ils sont automatiquement exclus.

« Ainsi, nous revenons avec l'idée du *Sòl*, nous estimons qu'une personne peut contribuer à un certain montant et ajouter de la valeur. Nous proposons à ces personnes de contribuer à 2500 gourdes⁶ tous les mois jusqu'à 11 versements, puis au 12e mois nous leur donnons un versement supplémentaire, c'est une « *men anplis* » (responsable de KOSODES).

L'exemple de KOSODES témoigne d'un certain biais propre aux politiques de formalisation. Alors que KOSODES est devenue une caisse reconnue légalement par les autorités financières, pour innover et répondre à ses objectifs sociaux d'inclusion, elle a dû recourir aux principes des *Sòl*, structures invisibilisées. Les stratégies de résistance et de survie de la couche majoritairement opprimée via l'auto-organisation collective, à l'encontre du système de prélèvements, d'exploitation et de spoliation en place depuis la période coloniale méritent donc d'être mieux considérées comme facteurs d'innovation sociale au-delà de toute politique de formalisation.

5. Dénouement analytique

L'auto-organisation collective à travers les formes socio-communales de solidarité a permis aux acteurs ruraux de construire mutuellement un système agricole viable reposant sur la polyculture vivrière. Cette culture mutuelle est reprise aujourd'hui sous d'autres formes pour répondre au mieux aux besoins changeants de leurs membres et pour résister à l'exclusion sociale, économique, géographique et financière. Cette résistance passe par les stratégies d'innovations inspirées des principes mutualistes longtemps réduits au silence sous prétexte de modernisation du secteur agricole.

⁶ Monnaie haïtienne dont le taux de change de référence sur le site de la BRH (Banque de la République d'Haïti) en date du 17 mai 2025 est estimé à 130,6996 gourdes pour un dollar US. <https://www.brh.ht/politique-monetaire/taux-de-change/> ,consulté le 18 mai 2025.

⁷ « *Men anplis* » littéralement « main supplémentaire », *Men* en créole haïtien signifie la part sociale ou la contribution financière des membres d'un *Sòl*, équivalent de la tontine africaine, qui constitue une stratégie d'épargne solidaire très courante dans différents milieux en Haïti.

Les mutuelles de solidarité (MuSo) fleurissent un peu partout en répondant aux besoins d'épargne et de financement de leurs membres exclus du circuit classique avec ses procédures administratives dissuasives. À l'intérieur des organisations paysannes en résistance, ces MuSo visent surtout à protéger leurs membres des institutions de microfinance et de microcrédit bancaires, y compris les caisses populaires, qui offrent des taux élevés voire exorbitants souvent en inadéquation avec les besoins financiers réels. Cette capacité à résister aux injonctions des autorités financières ou à les contourner pour mieux répondre aux besoins de leurs membres témoigne bien de ce besoin d'une nouvelle manière d'envisager l'innovation au service du changement social dans le contexte haïtien.

Ainsi, du point de vue du Sud global et particulièrement en Haïti, l'innovation sociale participe à la résistance active visant à démocratiser l'économie comme développé par Hillenkamp et Bessis [HIL 12]. Pour ces chercheurs, cette démocratisation pourrait changer les rapports de production et d'échanges en contestant les inégalités économiques et sociales entretenues par l'héritage colonial. Les initiatives solidaires en réponse au démantèlement du modèle d'État social par les politiques néolibérales se déploient de différentes manières comme avec la création des monnaies sociales à titre d'alternatives socio-économiques [HIL 12].

Selon Hillenkamp et Bessis [HIL 12], l'innovation sociale implique d'abord la nouveauté qui surgit dans un processus permanent d'actions donnant lieu à des discontinuités. Elle peut également découler du processus de revalorisation de ce qui a été mis à l'écart pendant longtemps comme les structures communautaires ayant longtemps résisté à l'individualisme du marché via le principe de réciprocité. En conséquence, il importe la promotion d'une approche critique décoloniale dans le champ de l'innovation sociale en lien avec l'économie sociale et solidaire. Cette approche pourrait favoriser l'innovation par la recherche en vue d'assurer aux formes socio-communales une récupération de leurs modèles historiques de solidarité et d'entraide réciproque, de leurs territoires et des communs.

6. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons mis en avant l'expérience du mutualisme en Haïti en termes de processus d'innovation sociale ancrée et endogène remettant en cause les différentes approches dominantes. Le questionnement du déni propre à la logique économiste et développementaliste associée à la diffusion des théories sur l'innovation nous a permis de reconsidérer ce processus sociohistorique sous l'angle de la résistance.

La résistance ou la persistance des pratiques socio-communales de solidarité (*Konbit, Kòve, Ribòt, Eskwad*, etc.) en dépit du déficit de reconnaissance et de l'oppression subie prouve qu'en réalité l'innovation sociale pourrait servir à la récupération des modèles historiques existants. L'expérience de différentes structures locales comme l'OCPGA et la REMIFA promouvant les mutuelles de solidarité (MuSo) et KOSODES s'étant réapproprié la pratique tontinière de *Sòl* témoignent des stratégies de résistance et de survie contre le processus hégémonique de ladite innovation exogène formalisante pensée de l'extérieur. Ces stratégies défient les logiques dichotomiques souvent de nature destructrice comme « formel/informel » promues par quelques institutions du système de l'aide et de solidarité internationale.

L'innovation au service du changement et de la résilience d'un système social passe nécessairement par un certain niveau d'acceptation sociale pour être finalement adoptée. En fait, l'ancrage territorial des modèles socio-historiques fait de l'innovation sociale émergeant en leur sein un processus viable participatif au service de la revalorisation des communs pour des transformations alternatives de préservation et non de dépossession. Au final, cet article se veut être une invitation à faire de l'économie sociale et solidaire un champ d'action et de recherche critique visant à réfléchir sur des manières alternatives d'innover sans dominer et détruire.

Bibliographie

- [ANG 82] ANGLADE, G., *Atlas Critique d'Haïti*, Groupe d'Études et de Recherches Critiques d'Espace et Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal, Montréal, 1982.
- [BAR 09] BARKIN, D., FUENTE, M. E., & ROSAS, M. « Tradición e innovación. Aportaciones campesinas en la orientación de la innovación tecnológica para forjar sustentabilidad », *Trayectorias*, n° 29, p.39-54,2009.
- [CAS 00] CASIMIR, J., « La suppression de la culture africaine dans l'histoire d'Haïti », *Socio anthropologie*,n° 8,consulté le 10 mars 2023. URL: <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/124>,2000.
- [CAT 06] CATTANI, A.-D., « Utopie », dans LAVILLE, J., CATTANI, A. (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Gallimard,Paris, 2006.
- [CHA 06] CHARMAZ, K., *Constructing grounded theory: A practical guide through qualitative analysis*,SAGE,London, 2006.
- [DUS 12] DUSSEL, E., « Transmodernity and interculturality: An interpretation from the perspective of philosophy of liberation.» *Transmodernity: Journal of Peripheral Cultural Production of the Luso-Hispanic World*, n° 3,2012.
- [FON 11] FONHSUD., *Bulletin d'information* , publié en janvier 2011.
- [HIL 12] HILLENKAMP, I. et BESSIS, F. L'innovation sociale par l'économie solidaire en Bolivie: une démocratisation des conventions de production et de genre. *Innovations*, n° 2, p.85-105,2012.
- [IHSI 15] IHSI, *Population totale, de 18 ans et plus, Ménages et densités estimés en 2015*, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, Port-au-Prince, Haïti,2015.
- [LEY 98] LEYBURN, J. G. *The haitian people* , Institute of Haitian Studies, University of Kansas, Contributor Internet Archive, Kansas,1998.
- [LUC 16] LUCIEN, G. E. « Les occupations américaines (Cuba, Haïti et République dominicaine) : entre fonction de pourvoyeur de main-d'œuvre et fonction sucrière », dans ROBERTSON, E. et CALIXTE, F. (dir.) *Le devoir d'insoumission, Regards croisés sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934)*, p.73-94, 2016.
- [LUN 15] LUNDAHL, M. , *Peasants and Poverty: A Study of Haiti*, Routledge Revivals, Taylor and Francis,London, 2015.
- [LWI 09] LWIJIS, J., *ONG : Ki gouvènman ou ye ? Asosyasyon Invèsite ak Invèsitèz Desalinyèn*,Port-au-Prince, 2009.
- [MET 05] METRAUX , A.,« Mes amis les paysans de Marbial », *Gradhiva*,2005, [En ligne], vol.1, , DOI:10.4000/gradhiva.397
- [MORE 19] MORENO HENAO, J. M. "Social innovation: a decolonial interpretive framework in Colombian rurality." *Revista de Geografía Agrícola*, n° 63,p.31-44, 2019.
- [MORA 16] MORAL, P. *Le paysan haïtien : Étude sur la vie rurale en Haïti (1961/1978)*, les éditions Fardin,Port-au-Prince, 2016.
- [SAN 16] SANTOS, S.B., *Épistémologies du Sud. Mouvements citoyens et polémique sur la science*, Desclée de Brouwer, coll. Solidarité et société,Paris, 2016.
- [SAT 22] SATALKINA, L. et STEINER G., "Social innovation: a retrospective perspective.", *Minerva* n° 4, p.567-591,2022,
- [SOU 20] SOUSSI, S. A. et SADIK, Y. « Les réalités du Sud sont-elles solubles dans la pensée du Nord ? Enjeux et perspectives », *Revue Interventions économiques*,2020. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.11194>.
- [STO 18] STOESSEL-RITZ, J. « Innovation sociale et réflexivité vs reproduction : Des transactions sociales conciliant la culture et l'économie pour sortir des paradoxes de l'économie sociale et solidaire » dans STOESSEL-RITZ, J., BLANC, M., et AMAROCHE, A., *Penser les innovations sociales dans le développement durable: de la guerre à la paix*, L'Harmattan, Paris, p.201-244,2018.
- [TAI 96] TAILLEFER, B., *Guide de la banque pour tous : innovations africaines*, Karthala,Paris,1996.
- [TAR 03] TARDE, G. *The laws of imitation*, H. Holt and Company,New York, 1903.
- [TRO 95] TROUILLOT, M-R., *Silencing the Past, Power and the Production of History*, Beacon Press,Boston, 1995.
- [VAL 16] VALENCIA, O. Q. et al. « La conversación o el 'interaccionismo conversacional' pistas para comprender el lado oprimido del (os) mundo (s) », *Calle 14 revista de investigación en el campo del arte*, n° 20,p.34-53, 2016.
- [VIC 23] VICTOR, C. C.« Les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS)387 en Haïti : quel rôle dans la structuration de l'action publique pour le développement socio-économique endogène des territoires ? Cas de la commune de Lascahobas (Haïti) », dans Dacheux Eric, *Transition et alternatives économiques Recherches sur l'économie sociale et solidaire et le développement durable*, Éditions CNRS, Paris,2023.

[VIC 24] VICTOR, C. C., Les territoires ruraux haïtiens dans le labyrinthe du système d'aide et de solidarité internationale: approche sociohistorique d'une situation d'hégémonie non dévoilée, Thèse de doctorat, Université de Haute Alsace_Mulhouse, 2024.

[VIC 25] VICTOR C. C. « Créolisation captive et injustice épistémique : l'exemple du Lakou Haïtien », *Organisations et Territoires*, n° 1, p.1-18,2025.